

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

L'an deux mil vingt
Le dix neuf juin à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Étaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, François LIGNEY, Julien MASQUELIER, Yannick VANDENABEELE, Roland FONTAINE, Christian JAROSZ, Didier PIETTE, Filipe MARTINS, Laurent ESCRIVA, Edouard RIGAUD, Mesdames : Claudine RICOU, Edite DA SILVA, Isabelle ROMET, Anne CHASSANG, Françoise SANSON

Madame Anne CHASSANG est désignée comme secrétaire.

Puis lecture est faite des comptes rendus de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

ECOLE

Monsieur Le maire fait un point sur l'école

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2019 qui sera voté lors de la prochaine séance

TAUX DES DEUX TAXES

Considérant les propositions de la Commission des Finances pour le Budget Primitif 2020, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, il est décidé de ne pas augmenter le taux des deux taxes pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 10,19 %
- Taxe foncière non bâti : 50,37%

CONTRAT RURAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour une demande de subvention pour le nouveau contrat rural Yvelines + voté par le Département.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 15 voix POUR décide de voter le nouveau contrat rural.

SUBVENTIONS

Monsieur Le maire présente une demande de subvention pour le souffle d'Orgerus et Flex en fête.

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 12 voix POUR et 3 abstentions décide d'accorder une subvention au Souffle d'Orgerus.

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 12 voix POUR et 3 abstentions décide d'accorder une subvention à Flex en fête.

REMBOURSEMENT EMPRUNT

Par délibération N°2018/012 du 12 avril 2018, le Conseil Municipal avait approuvé la souscription d'un prêt à court terme de 500 000 € sur 3 ans auprès du Crédit Agricole en attendant de toucher les subventions et la TVA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents décide de rembourser par anticipation la somme de 250 000 €.

BUDGET 2020

Monsieur Le Maire présente le projet de budget 2020 qui sera voté lors de la prochaine séance.

RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour choisir 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants pour siéger à la CCID ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de proposer la liste suivante :

Commissaires titulaires :

Julien MASQUELIER – Filipe MARTINS – François LIGNEY – Laurent ESCRIVA – Anne CHASSANG – Claudine RICOU – Roland FONTAINE – Didier PIETTE-Yannick VANDENABEELE-Isabelle ROMET-Edouard RIGAUD-Edite DA SILVA-

Commissaires suppléants :

Bruno RATHAT- Nathalie TOUILLET-Pierre THOUMIEUX-Yves FIEVET-Christian JAROSZ-Françoise SANSON -Mélaine VANDENABEELE-Isabelle ESCRIVA-Mireille CLISSON-Maria BURETTE-Mylène MARTINS- Christophe DESPRES

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de former les commissions suivantes : Commission école-Commission SIAFO (Syndicat Intercommunal Flexanville Osmoy)-Commission CCAS (Comité Communal d'Action Sociale)-Commission des finances-Commission Flex infos-Commission urbanisme

Commission école : Isabelle ROMET- Françoise SANSON-Laurent ESCRIVA-Anne CHASSANG-Yannick VANDENABEELE-Edouard RIGAUD-Didier SAUSSAY

Commission SIAFO : Didier SAUSSAY – Roland FONTAINE (titulaires)
Filipe MARTINS – Christian JAROSZ (suppléants)

Commission CCAS : Didier SAUSSAY-Claudine RICOU-Edite DA SILVA-Anne CHASSANG-Françoise SANSON-Isabelle ROMET

Commission des finances : Tout le conseil municipal

Commission Flex infos : Didier SAUSSAY- Yannick VANDENABEELE-Christian JAROSZ-Edite DA SILVA-Laurent ESCRIVA-ANNE CHASSANG-Filipe MARTINS-Claudine RICOU-Françoise SANSON-Isabelle ROMET

Commission urbanisme : Tout le conseil municipal

CENTRE DE LOISIRS

La commune de Flexanville a signé une convention avec la commune de Villiers Le Mahieu concernant le centre de loisirs, les enfants de Flexanville ne sont pas prioritaires. Nous sommes ouverts pour signer avec d'autres communes accueillantes si besoin s'en fait sentir.

TENNIS

Le cours de tennis de Flexanville est réservé aux flexanvillois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.